

Planning du Service Infirmier.

Infirmier(e) Jour	Mr MOUNIA	Mme LAURET
Lundi	07h30-17h00. Pas de Service du soir, pas d'astreinte.	Collège (07h40-16h40)
Mardi	09h00- 17h00. Service du soir : 19h-21h Astreinte : 21h00-07h00	07h00-14h30
Mercredi	09h00-16h30. Service du soir : 18h30-21h Astreinte : 21h00-07h00	13h00-19h00
Judi	09h00-17h00. Service du soir : 19h-21h Astreinte : 21h00-07h00	Collège (07h40-16h40)
Vendredi	X	7h-15h

Une urgence peut survenir à tout instant, en cas d'indisponibilité de l'infirmier(e) :

Merci de **composer le 15.**

Visa du Chef d'établissement
Le Proviseur

